VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE,

Nos 8123 et 8125 Avenue St-Charles entre l'avenue Carrollton et la rue Hampson.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62,326—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur — JEUDI, 16 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et numérotée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St. Charles, la rue Hampton, l'avenue Carrollton et la rue Dublin, désigné par le numéro 21, sur un plan déposé dans le bureau de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 118; ledit lot mesurant 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 137 pieds 5 pouces 6 1/2 lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois, couvert en ardoises. La maison contient sur un côté galerie sur le devant et quatre chambres, et de l'autre cinq chambres et chambre à bain, hangars, citernes, etc. dans la cour, se loue de $8.00 a $10.00 par mois par côté, retiré de la banquette, cour sur le devant et banquette pavées en briques.

Conditions—Comptant. 10 0/0 requis au moment de l'adjudication. Acte de vente et tous les timbres du Revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant U. Marinoni Esq., notaire.

15juil—15 22 29—août 5 12 au 16.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Maggie L. Rolling.

No 62,326—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONTENU ENTIER

DE

L'Epicerie et Buvette,

No 1733 rue Bienville,

Coin Derbigny,

Consistant de Groceries, Cigares, Liqueurs, Meubles de Maison, Etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier—LUNDI, 23 juillet 1900, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre signé le 9 juillet 1900, par l'Honorable juge George H. Théard, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le contenu entier du magasin ci-dessus.

Conditions—Comptant.

11 juil—11 15 22 23

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Joseph Oteri.

No 55,467—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

RÉSIDENCE

Substantielle et Confortable,

No 803 Félicité,

Dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Market, St. James et Annonciation.

CINQ LOTS DE TERRE

Jeudi, 16 Août 1900,

à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, à midi, il sera vendu—

PAR W. C. H. ROBINSON, agent de propriétés foncières et encanteur—Bureau No 812 rue Commune, bâtisse Hennen—Dans la succession de Joseph Oteri, No 55.479 Cour Civile de District, par ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C. Le jugement rendu 29 juin et signé 6 juillet 1900, les propriétés ci-après décrites:

Cinq lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Chippewa, Market, St-James, Félicité et Annonciation, désignés comme lots dix, onze, douze, treize et quatorze, et d'après un plan et certificat d'arpenteur, daté 25 août 1875, attaché pour référence à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, anciennement un notaire en cette ville, le 15 août 1877; ledit lot numéro dix mesurant quarante neuf pieds quatre pouces et six lignes de face sur la rue Chippewa, vingt quatre pieds neuf pouces et deux lignes sur la rue St James, quatre vingt huit pieds dix pouces et cinq lignes sur la rue Félicité, quatre pieds onze pouces et trois lignes en arrière, par cent pieds de profondeur sur la ligne du lot numéro onze, et lesdits lots onze, douze, treize et quatorze mesurant chacun trente pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur, étant la même propriété que ledit Oteri a acquise par achat de Frank J Levis, d'après l'acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville le 14 février 1884, enregistré en le bureau des aliénations, livre 120, folio 862.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois solidement construite, à deux étages, connue par le numéro municipal 803 rue Félicité, entre les rues Chippewa et Annonciation; huit chambres, vestibules au premier et au rez-de-chaussée, salle à manger, cuisine, chambre à bains, deux citernes doubles, grande cour et jardin.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de transfert et les Timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant William A. Bell, notaire, aux frais des l'acquéreurs.

10 juil—10 15 22 29—août 5 12 à date

Geo. G. Friedrichs

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION

De Mme Catherine Wishendorff.

No 62,453—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, signé le 29 juin 1900, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Royale, Chartres et Clouet, mesurant, en mesure américaine, 40 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Montégut sur 138 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, en un crédit de un jour de un et deux ans pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au parfait paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant Harry L. Loomis, Jr. Esq., notaire public, incluant les timbres de revenu des Etats-Unis, aux frais de l'acquéreur

Frank Zengel, avocat

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

Succession de Nathan Bringier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,701—Division E—Attendu que Mme Elvina Milliet, femme de Nathan Bringier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nathan Bringier, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14juil—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Joli Cottage en bois 2626 rue Erato.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, 2 août 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1900, et signé le 25 juin 1900, par l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de M. J. McAvoy, No 61,982 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli et confortable cottage simple en bois à un étage, No 2626 rue Erato, dans le Premier District de cette ville, dans l'ile borné par les rues Erato, Thalie, S. Robertson et Magnolia, retiré de la banquette et contenant galeries sur la façade et sur le côté, six chambres, citerne, hangar, cour pavée sur le devant et sur le côté.

Le lot de terre est désigné par le No 8 sur un plan annexé à un acte pardevant T. Guyol, le 30 septembre 1851, et mesurant d'après cela 29 pieds de face à la rue Erato, 29 pieds 8 pouces et 5 lignes de largeur dans le fond, 86 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 7, et 80 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9, le tout en mesure américaine. Dans un bon voisinage s'améliorant, près des lignes de chars, le rendant désirable comme résidence ou comme un placement sûr et productif. Se loue au taux de $144 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations doivent être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. F. Brewer, Esq notaire, incluant les timbres du revenu, aux frais de l'acquéreur.

Parkerson & Tobin, avocats,

1er juil—1er 8 15 22 29—août 2

Fitzpatrick, Smith et Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ BEAUX LOTS

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE Mme MARGARET LUGENBULL OU LUGENBUHL.

No 62,389—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR FITZPATRICK, SMITH ET ROSENBERG—M. C. Smith, Encanteur—Bureaux No 334 rue Carondelet et No 409 rue Baronne—JEUDI, le 2 août 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, de la susdite Cour, daté et signé le 28 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la suivante décrite propriété, à savoir:

Cinq lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 457, borné par les rues Washington, Quatrième, Miro et Tonti et désignés comme les lots Nos 3, 4, 5, 7 et 8 sur un plan annexé à un acte passé pardevant G. W. Christy, anciennement notaire, le 17me jour de mars 1873 et mesurant d'après le dit plan comme suit: les lots 3, 4 et 5 sont contigus et mesurant chacun 26 pieds de face à la rue Washington sur 113 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 7 forme l'encoignure des rues Quatrième et Miro et mesure 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur et façade à la rue Miro de 113 pieds, et le lot No 8 mesure 26 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 113 pieds, entre lignes parallèles.

Voyez le plan à la Bourse.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte pardevant Robert Légier, Esq., notaire, incluant tous les timbres du revenu intérieur

1er juillet—1er 8 15 22 29—août 2

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Marie Scott, veuve de Zénon Peters.

No 62,525—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue Commune, MERCREDI, le 1er août 1900, à midi, il sera vendu à leur bureau et bourse, No 813 rue Commune près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant en congé, daté le 27 juin 1900, la propriété ci-après décrite pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 17, borné par les rues Congrès, Indépendance, Bons Enfants et Morales, mesurant 37 pieds 1 pouces 4 lignes de face à la rue Indépendance sur 93 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur. Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Termes et Conditions—Comptant sur adjudication.

Sambola et Ducros, avocats.

1er juil—1 8 15 22 29—août 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boutique et Résidence.

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—MERCREDI, 1er août 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 27 juin 1900 pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Franklin, Tremé (ou Liberté), Bienville et Conti, mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti, commune à celui-ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1883.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinée, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines, etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur devra être passé pardevant Walter L. Gleason, notaire public et contenir toutes les clauses usuelles et de coutume. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes de 1900 et les timbres de revenu de la guerre en sus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de l'adjudication pour garantir la vente.

Robert Légier, avocat.

1er juillet—1 8 15 22 29—1er août

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Frances Douglas et son époux, Wm P. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,711—Division E—Attendu que Helena Robinson, veuve de Denis Gibson, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frances Douglas et son époux Wm P. Robinson, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

18juil—18 23 27

Succession de Mme Sarah Ann Withers, femme de Joseph M. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,722—Division A—Attendu que Mary Alice Kennedy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sarah Ann Withers femme de Joseph M. Kennedy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

17 juil—17 21 26

Succession de Louis Liebert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,698—Division B—Attendu que Mme Caroline B. Warner, veuve de Louis Liebert, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Liebert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. R. Neuhauser, avocat.

12 juil—12 16 21

Succession de Jean Marie Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 254—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jean M. Sarniguet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour,

THOMAS CONNELL, Greffier.

10 juil—10 14 19

Succession de Dennis Ahern.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No. 43,616—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

12juil—12 16 21

Succession de Mme Bridget Manning

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,606—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier

Richard B. Otero, Edgar M. Cahn, avocats.

14 juil—14 18 23

Succession de Mme Margaret Callahan, femme de Jeremiah O'Brien, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 62,688—Division E—Attendu que John T. Callahan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Margaret Callahan, femme de Jeremiah O'Brien, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

11 juil—11 16 20

Succession de Mme Mary Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,825—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme R. H. Bridges, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

14 juil—14 18 23

Succession de J. A. T. Wadsworth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 48,526—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par Erminia Wadsworth, exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

juil—15 19 24

Succession de Ramsey A. Falconer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,077—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mary E. M. Falconer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Jos. B. Derbès, avocat.

11juil—11 16 20

Succession de John H. Ludwigsen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 58,110—Division E—Attendu que Joseph Brewer, agent et avocat de fait de Maria W. Ludwigsen, femme de George Werthington, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John H. Ludwigsen, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

W. S. Benedict, Joseph Brewer, avocats.

11 juil—11 16 20

AVIS AUX CREANCIERS

Etat de la Louisiane versus German American Debenture Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,643—Division E Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles H. Kennedy, receveur de la German American Debenture Company, Limited, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNEL, Greffier.

13 juil—13 17 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans une grande propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St-Ferdinand.

George Liedelich vs la succession H. Zuberbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 42,437.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse, Mme Margaret Homan, veuve de Hermann Zuberbier Sr.

Mme Marie Zuberbier, veuve de P. R. Angelovich et Herman Zuberbier Jr, en et à la propriété ci-après décrite:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres (anciennement Moreau), St. Ferdinand, Peters (anciennement Levée) et Press, formant l'encoignure sud est des rues Chartres et St. Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et présente possession cent cinquante six pieds deux et sept huitièmes de pouces de face sur la rue de Chartres cent cinquante trois pieds un et six huitièmes de pouce de face à la rue St Ferdinand par la profondeur ci-après à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue Chartres et parallèle à la rue St. Ferdinand, à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur du Levee Cotton Press, lesquels sept pouces font partie de la réserve de deux pieds fait par la Presse à coton, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant de la rue St. Ferdinand et parallèle à la rue Chartres et de là d'un angle droit s'étendant sept pieds sept pouces du côté de la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St. Ferdinand, et puis cinquante six pieds, deux et quatre huitièmes de pouces sur une ligne parallèle à la rue Chartres s'étendant à la propriété du Levee Cotton Press jusqu'au bout de la première profondeur ci-dessus mentionnée. Le tout est en accord d'un plan d'arpentage et mesurements fait par Paul A. D'Hémécourt, le 1er jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété au Crescent Jute Manufacturing Co., acte pardevant G. Le Gardeur, Jr., notaire en cette ville le 28me jour de mai 1881, et par lequel dit acte le Crescent Jute Manufacturing Co. sont devenus propriétaires (livres des aliénations No 115, folio 435). Et vendu par le Shérif Civil le 18 juillet 1893, au nom du Crescent Jute Manufacturing Co, à M. Wm J. Behan, administrateur de Zuberbier et Behan, en liquidation, (livres des aliénations No 149, folio 639).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

B. McCloskey & Perry S. Benedict, avocats pour le plaignant.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur

Formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Douane.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Rendon et Canal.

John M. Kelly vs William Heavy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,370—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre dans le Deuxième District, étant lots Nos un et deux, dans l'ilet No 452, borné par l'avenue Hagan, les rues Douane, Rendon et Canal. Lesdits lots formant ensemble l'encoignure de la rue Douane et l'avenue Hagan et mesurent soixante-dix pieds de face à l'avenue Hagan sur cent douze pieds onze pouces et deux lignes de profondeur sur la rue Douane et sur la ligne de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour le plaignant.

7 juil—7 18 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District,

Connue comme l'ancien No 200 et nouveau No 828 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Léon Joubert vs succession et héritiers de Mme A. B. C. Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62.507—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet No 47, borné par les rues Royale, Chartres, Dumaine et Ste-Anne, désigné par la lettre A sur un plan fait par E. Pilié, architecte, le 17 février 1890, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 21 février 1890 et mesurant d'après ledit plan, en mesure américaine, dix-neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Royale sur quatre-vingt-seize pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles, avec privilège de passage d'une allée de trois pieds deux pouces de largeur et trente-neuf pieds de longueur. Ladite allée appartient à et fait partie du lot B sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

30juin—30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Lowerline et Burthe dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Deuxième et Clinton.

Firemen's Building Association vs Mme Margaret Hartman, née Haberman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,472—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 2 août 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, située dans le Septième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Burthe, Lowerline et Clinton, désignée par le No 24 A maintenant l'ilet 100, ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Lowerline et Burthe, et mesurant, en M. A., quatre-vingt-onze pieds quatre pouces de face à la rue Lowerline sur une profondeur et façade sur la rue Burthe de cent dix-huit pieds dix pouces, et une largeur sur la ligne de l'autre côté de cent trente-deux pieds quatre pouces sur une largeur dans le fond de quatre-vingt-dix pieds quatre pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante.

29juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Connue comme No 2625 rue Ursulines, entre les rues Broad et Dorgenois.

Lavina Gomez vs Marie M. Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,407—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 343, borné par les rues Ursulines, Dorgenois, Hôpital et Broad, laquelle portion de terre commence à une distance de cent quatre vingt un pieds de l'encoignure des rues Ursulines et Dorgenois et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Ursulines sur cent trente pieds quatre pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous, avocat pour la plaignante.

18 juin—18 28—juil 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASION

RARE ET SPLENDIDE

— Pour un —

Placement sûr et rémunératif,

— EN —

Propriété commerciale extensive, de valeur et centralement située,

Occupée depuis des années par la maison de commerce

RICE, BORN & CO,

Comme magasin de quincaillerie située au Nos 417, 419 et 421 rue du Camp,

Entre la rue Poydras et le passage Commercial.

Les terrains mesurent 64' 5" et 4''' sur 170' 6" et 2'''.

— Dans l'affaire de —

ALEXANDER C. HUTCHINSON vs HENRY RICE ET AL.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,563—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilège, dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par, ou compris dans les rues Camp, St Charles, Poydras et l'allée Commerciale, désigné par la lettre "A" sur un plan ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, député voyer de ville, sous date du 15 septembre A. D. 1880, et annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, un notaire en cette ville, le 30 septembre 1880, laquelle dite portion de terre mesure, en mesure américaine, soixante-quatre pieds cinq pouces, et quatre lignes de face à ladite rue du Camp, sur cent-soixante dix pieds six pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est situé à une distance de cent-quatre pieds huit pouces de l'angle de l'intersection de ladite rue Camp et l'allée Commerciale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair et Denegre et A. Hero, Jr, avocats pour le plaignant.

6 juil—6 7 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un billet hypothécaire de valeur.

A 12 MOIS DE CREDIT.

William T. Coats vs Frederick D. Bradford et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,504—En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick D. Bradford, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain billet d'hypothèque et privilège de vendeur fait par un Jessie B. Bradford à son ordre et par lui endossé, daté en cette ville le 10 juin 1899, pour la somme de trois mille neuf cents piastres [$3.900] payable à un an et portant intérêt au taux de huit pour cent (8 0/0) par an de date jusqu'au paiement et dûment identifié par un acte de vente et hypothèque passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette paroisse, ledit 10me jour de juin 1899.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et dernière criée la dite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera à un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant caution avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de 5 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, l'acquéreur néanmoins déduisant du montant de son enchère et payant comptant au moment de la vente les coûts et charges de l'affaire et de la vente, soit à peu près $120.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Jas D. Séguin, avocat pour le plaignant.

6 juil—6 7 10 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Premier District.

Connues comme les Nos 1227, 1229 et 1231 rue Carondelet, entre les rues Clio et Erato.

Horace Brownell vs Octave A. Lagman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 239, qui est borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Clio, désignés comme lots Nos 2 et 3, sur un plan fait par D. M. Broenan, député voyer de ville, le 19 mars 1892, annexé pour référence à un acte de vente par la succession de F. Pena à Mlle M. Lynch, passé pardevant Octave Morel, anciennement notaire, le 23 mai 1892, lesquels dits lots mesurent chacun trente et un pieds un pouce de face à la rue Carondelet sur une profondeur de quatre vingt-onze pieds entre lignes parallèles, lesdits lots ayant l'usage d'une allée en arrière de neuf pieds de largeur ouvrant sur la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, avocat pour le plaignant.

6juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Theo. Cotonio vs Joseph Stagno et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47 641—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Saveria Vitrano, maintenant veuve de Joseph Stagno, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 août 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt, réclamations et demandes de Mme Saveria Vitrano, veuve de Joseph Stagno en et contre la succession de Joseph Stagno, No 60,829 du dossier de la Cour Civile District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dû et devant à ou laquelle dite veuve Joseph Stagno a ou doit avoir droit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 13 20 27—août 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur,

Formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, anciennement connue comme le moulin à riz de Ernst & Co.

Edward W. Burbank vs Frederick G. Ernst et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 391—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 26 juillet 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre Dame et Tchoupitoulas; lesdits lots sont contigus et sont désignés par les Nos un, deux et trois sur un plan spécial fait par W. T. Thompson, député voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Mazureau, anciennement notaire en cette ville, le 11 mars 1859. Lesdits lots mesurent, en mesure anglaise, comme suit, à savoir: Lots Nos deux et trois ont chacun vingt et un pieds huit pouces de face à la rue Magasins sur une profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles, et le lot un mesure vingt et un pieds huit pouces et une ligne de face sur la rue Magasin par une profondeur de soixante trois pieds onze pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes, appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, Magasins, Tchoupitoulas et Notre Dame désignés par les Nos un et deux, sur un plan fait par Moelhausen, voyer, le 1er mai 1845, déposé au bureau de Charles Boudousquié, anciennement notaire en cette ville. Lesdits lots mesurent, d'après ledit plan quarante pieds neuf pouces de face à la rue Julie sur cent trente deux pieds six pouces de profondeur.

3° Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Julie, Notre-Dame et Tchoupitoulas, formant l'encoignure des rues Magasins et Julie, et mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Julie sur une profondeur et face à la rue Magasins et la ligne opposée de soixante-trois pieds le tout plus au moins.

4° Les fabriques, chaudières à vapeur et machines de toute description dans les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Rice & Montgomery, avocats pour le plaignant.

23 juin—23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Sixième District.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs Cross Wills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,102.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 juillet 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés et étant dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Cadix, Valence, Green et St David, désignés comme lots dix-sept, dix-huit et dix-neuf de l'ilet No 542 sur un plan fait par W. H. Williams, voyer, daté le 29 janvier 1867 et déposé pour référence au bureau de Joseph Cohn, anciennement notaire en cette ville, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Valence sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Sherif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denegre, Blair & Denegre, avocats pour les plaignants.

22juin—22 23 29—juil 6 13 20 26

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District,

Sur la rue St-Claude, entre les rues Clouet et Louisa, la rue à l'arrière étant la rue Marais

B. W. Helmke vs La mineure Margaret Lydia Helmke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 61.325—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 402, borné par les rues St Claude, Clouet, Louisa et Marais (autrefois Morales) désignés par les Nos 10 et 11 respectivement, d'après le plan de C. Uncas Lewis, député voyer, daté le 28 mars 1895 et annexé à un inventaire fait par F. D. Charbonnet, notaire, le 5 avril 1895, dans l'affaire de la succession de Claus Helmke, Jr, et d'après ledit plan lesdits lots mesurent chacun trente pieds huit pouces sur la rue St Claude par une profondeur de cent dix-sept pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hy Chiapella, avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Cadix et St George, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Jena et Long.

George Denegre, tuteur, et als, vs William Nicol Collins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 2 août 1900, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Cinq certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadix, St. George, Jena et Long, désignés comme lots Nos douze, treize, quatorze, quinze et seize, sur un plan annexé à un acte partiel dégagé d'hypothèque par le Commercial Homestead Association à Mme Henrietta B. Daniel, passé pardevant Frederick Zengel, notaire, le 16 avril 1894, et d'après cela mesurant, en mesure américaine, comme ci après, à savoir: Lot No 12 commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Cadix et mesure trente et un pieds deux pouces de face à la rue St. George sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante pieds. Les lots treize, quatorze, quinze et seize sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Cadix sur une profondeur égale entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot treize forme l'encoignure des rues Cadix et St. George.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Denègre, Blair et Denègre, avocats pour les plaignants.

29juin—29 30—juil 6 13 20 27—août 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée

Connue comme No 723 Jane Alley, entre les rues Gravier et Perdido, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Broad et White.

Alphonse Nobles vs la succession de Mme Veuve Florentine Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 62,414—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 août, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Gravier et Perdido et désigné par la lettre F, sur un plan fait par George de Armas, député voyer de ville, le 22 juin 1893, annexé à un acte de vente de ce lot de terre et autres propriétés par John Maltry, Sr., de J. A. C. Wadsworth, passé pardevant Joseph Duvigneaud, N. P., en cette ville, le 13 juillet 1893, ledit lot mesurant en mesure américaine, d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, onze pouces et sept lignes sur une allée commune, sur la profondeur suivante: cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes sur la ligne du côté du lot E et cent vingt-six pieds quatre pouces et six lignes sur la ligne du côté du lot C.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Jos. Lautenschlager, avocat pour le plaignant.

29 juin—29—juil 6 13 20 27—août 2

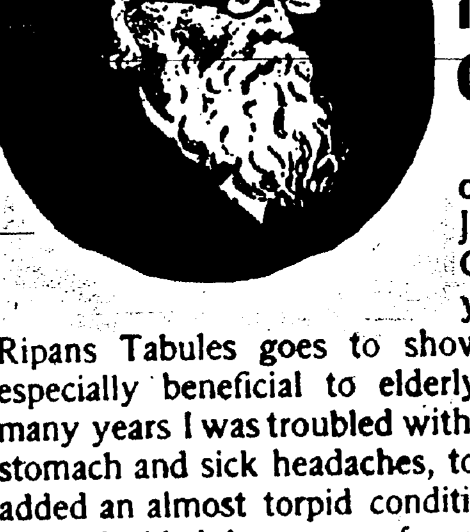

Hung up His Cane in the Closet

The experience of an Illinois ex-Justice of Supreme Court, eighty-one years of age, with Ripans Tabules goes to show that they are especially beneficial to elderly people: "For many years I was troubled with indigestion, sour stomach and sick headaches, to which paralysis added an almost torpid condition of the bowels and a decided lameness of my whole left side, arm and leg. I tried Ripans Tabules and am more than pleased with the results. For months I have had no sour stomach or sick headache, my bowels are regular and my lameness has so far disappeared that I have hung up my cane in the closet and do not use it any more."

WANTED—A case of bad health that R·I·P·A·N·S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R·I·P·A·N·S on the package and accept no substitute. R·I·P·A·N·S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.